

*fabriques d'armement, suppression des centres de production aéronautique du Havre et de Sartrouville, la Société des constructions aéronautiques du Sud-Est, licenciements de personnel* [19 mars 1954] (p. 1070, 1071); — du projet de loi relatif aux dépenses du Ministère des Travaux publics, des Transports et du tourisme pour 1955, (I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME), Etat A, Chap. 31-13 : *Revendications des conducteurs de chantiers et agents de travaux* [9 décembre 1954] (p. 5995, 5996, 5999); *Amendement indicatif de M. Marcel Noël (Date d'application des indices des agents de travaux et conducteurs de chantiers)* [18 décembre 1954] (p. 6577); Chap. 34-13 : *Ponts et chaussées, conducteurs de chantiers et agents de travaux, sa demande de disjonction (Classement dans le service actif)* (p. 6578); — du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE pour 1955, Etat B, Chap. 66-30 : *Demande de disjonction de M. Schmittlein (Subventions d'équipement pour des établissements du premier degré)* [13 décembre 1954] (p. 6254); Etat A, Chap. 36-45 : *Demande de réserver ce chapitre, présentée par Mlle Dienesch (Augmentation des crédits accordés aux chambres de commerce faisant fonctionner des cours d'apprentissage)* (p. 6281); *Ses explications de vote* [13 décembre 1954] (p. 6338); — du projet de loi relatif aux crédits provisionnels des services militaires pour juillet 1955 : *Ses explications de vote (Licenciements dans les établissements de l'Etat)* [29 juin 1955] (p. 3450); — du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES pour 1955 et 1956, SECTION COMMUNE, Chap. 31-51 : *Officiers de la gendarmerie nationale* [23 juillet 1955] (p. 4136 et suiv.); SECTION GUERRE, Chap. 53:71 : *Licenciements dans les établissements de l'Etat* (p. 4182, 4183); de ce projet de loi en deuxième lecture, Art. 25 bis : *Licenciements dans les cartoucheries* [4 août 1955] (p. 4609, 4610); — du projet de loi relatif aux dispositions concernant l'élection des membres de l'Assemblée Nationale, Art. 6 : *Son amendement (Mandat des députés d'Algérie)* [15 novembre 1955] (p. 5694, 5695). = S'excuse de son absence [8 janvier 1952] (p. 197). = Obtient un congé [8 janvier 1952] (p. 197).

**DUCREUX (M. Jacques)**, *Député des Vosges* (R. R. S.).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5902). = Est nommé membre : de la Commission des affaires économiques [17 juillet 1951] (F. n° 5); de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre [17 juillet 1951] (F. n° 5).

#### Dépôt :

Le 25 janvier 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à procéder à la modification du régime de l'admission temporaire et, notamment, à prendre toutes dispositions excluant du régime actuel les fils, filés et tissus de coton ou de fibrane destinés au blanchiment, à la teinture ou apprêt ou au finissage, lorsqu'ils doivent être exportés dans des territoires d'outre-mer de l'Union française autres que le Maroc, l'Afrique équatoriale française, le Cameroun ou le Togo, n° 2467.

#### Interventions :

S'excuse de son absence [4 septembre 1951] (p. 6859). = Obtient un congé [4 septembre 1951] (p. 6859).

Son décès est annoncé à l'Assemblée [5 février 1952] (p. 424).

**DUFOUR (M. André)**, *Député de l'Isère (C.)*.

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5901). = Est nommé membre : de la Commission des moyens de communication et du tourisme [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482); de la Commission des pensions [17 juillet 1951] (F. n° 5), [19 janvier 1954] (F. n° 341); de la Commission de comptabilité [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216) [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482); de la Commission de la justice et de législation [18 janvier 1955] (F. n° 482). — Est désigné par la Commission des moyens de communication et du tourisme pour faire partie de la Commission interparlementaire chargée d'étudier la simplification des formalités de

frontières pour les voyageurs, leurs bagages et leurs véhicules automobiles [7 février 1955] (F. n° 495). — Est nommé Secrétaire de cette Commission interparlementaire [3 mars 1955] (F. n° 501).

### Dépôts :

Le 19 juillet 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à décerner la croix de la Légion d'honneur aux deux cheminots qui, par leur héroïque conduite, ont évité la catastrophe qu'un accident mécanique survenu à l'express Paris—Grenoble, le 18 juillet, aurait entraînée, n° 204. — Le 26 juillet 1951, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 204) de M. Dufour et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à décerner la croix de la Légion d'honneur aux deux cheminots qui, par leur héroïque conduite, ont évité la catastrophe qu'un accident mécanique survenu à l'express Paris—Grenoble, le 18 juillet, aurait entraînée, n° 307. — Le 19 septembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'article 26 de l'arrêté ministériel du 23 février 1949 relatif à l'aménagement et au fonctionnement des dispensaires antituberculeux, n° 1151. — Le 14 novembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à remettre au Ministère des Anciens combattants et Victimes de la guerre, l'Hôtel national des Invalides, n° 1536. — Le 27 novembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux victimes des inondations du département de la Drôme une attribution de 25 millions de secours d'urgence, en attendant l'évaluation exacte des dégâts subis, n° 1712. — Le 14 décembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à ne pas retarder davantage l'aménagement de chutes d'eau dans le département de l'Isère, n° 2023. — Le 19 décembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à ne pas retarder davantage l'aménagement de chutes d'eau dans le département des Hautes-Alpes, n° 2102. — Le 24 janvier 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à secourir efficacement les chômeurs victimes, notamment, de la grave crise que traverse

l'industrie textile dans l'Isère en ouvrant sans délai un fonds de chômage dans toutes les localités où il est demandé par le conseil municipal, n° 2449. — Le 16 février 1952, une proposition de loi tendant à accorder aux anciens combattants, pensionnés à titre définitif pour maladie contractée à l'unité combattante, le droit à la médaille militaire et à la Légion d'honneur, dans les mêmes conditions que pour les pensionnés pour blessures de guerre, n° 2694. — Le 9 avril 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à attribuer un minimum de 30 postes d'instituteurs et institutrices au département de l'Isère pour l'année 1952, n° 3273. — Le 12 avril 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à maintenir le bénéfice de la réduction sur les transports aux familles nombreuses pour les enfants âgés de plus de 18 ans poursuivant leurs études, n° 3325. — Le 22 juin 1952, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 3495) de M. Gabriel Paul et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faire instituer par la S. N. C. F., au profit des jeunes âgés de moins de 21 ans, un billet collectif, dit de fin de semaine, comportant une réduction de tarif de 50 0/0, n° 3862. — Le 3 juillet 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement : 1° à ouvrir un crédit exceptionnel de 250 millions de francs destinés à indemniser les victimes des inondations, de la grêle et autres calamités à la suite du violent orage qui s'est abattu dans certaines communes des Hautes-Alpes, notamment à Gap, le vendredi 27 juin 1952 ; 2° à accorder aux sinistrés l'exonération de leurs impôts ; 3° à mettre des crédits à faible taux d'intérêt à la disposition des sinistrés pour les réparations et aménagements des dommages causés, n° 3948. — Le 6 février 1953, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 3908) de M. Tourné et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre en charge le financement du désenclavement de Mantet dans les Pyrénées-Orientales, n° 5515. — Le 6 février 1953, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de loi (n° 3507) de M. Mora et plusieurs de ses collègues tendant à faire bénéficier d'une réduction

tion de 50 0/0 sur les tarifs de la S.N.C.F. tous les malades hospitalisés dans les établissements de cure ou de soins, de quelque nature que ce soit, y compris les malades originaires de l'Afrique du Nord et de la Corse, soignés dans la métropole, à l'occasion d'une permission régulière ou, à défaut, à faire bénéficier du même avantage un membre de leur famille leur rendant visite, n° 5516. — Le 18 février 1953, une proposition de loi tendant à l'électrification de la ligne S.N.C.F. Lyon—Grenoble, n° 5593. — Le 5 mars 1953, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à maintenir en activité l'atelier de fabrication de Saint-Priest (Isère), n° 5779. — Le 27 mars 1953, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 5632) de M. Barthélemy et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à suspendre tout licenciement de personnel auxiliaire ou intérimaire des P. T. T. jusqu'à l'application intégrale à celui-ci de la loi du 3 avril 1950 et tant que n'auront pas été effectivement satisfaites les demandes d'abonnement au téléphone demeurées en instance faute de moyens d'installation et d'exploitation suffisants, n° 6066. — Le 9 juillet 1953, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur : 1° la proposition de loi (n° 5593) de M. Dufour et plusieurs de ses collègues tendant à l'électrification de la ligne S. N. C. F. Lyon—Grenoble ; 2° la proposition de loi (n° 5604) de M. Berthet et plusieurs de ses collègues tendant à l'électrification de la section de ligne S. N. C. F. Lyon—Grenoble, n° 6495. — Le 19 mars 1954, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à maintenir pour 1954 les tarifs ferroviaires accordés en 1953 par la S. N. C. F. aux bénéficiaires des congés payés, n° 8101. — Le 1<sup>er</sup> avril 1954, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 8101) de M. Dufour et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à maintenir pour 1954 les tarifs ferroviaires accordés en 1953 par la S. N. C. F. aux bénéficiaires des congés payés, n° 8244. — Le 20 mai 1954, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires afin de permettre aux tra-

vailleurs bénéficiaires de billets de congés payés l'accès à tous les trains quelle que soit la date de leur départ, n° 8495. — Le 17 juin 1954, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 8495) de M. Dufour et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires afin de permettre aux travailleurs bénéficiaires de billets de congés payés l'accès à tous les trains quelle que soit la date de leur départ, n° 8674. — Le 11 décembre 1954, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder un premier secours d'urgence de 500 millions de francs aux habitants et aux collectivités locales du département de l'Isère ayant subi des dommages du fait de la tornade et des inondations des 7 et 8 décembre 1954, n° 9700. — Le 10 mars 1955, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de loi (n° 8571) de M. François Bénard tendant à la remise gratuite du chemin d'accès à la gare d'Eyguians-Orpierre par la S.N.C.F. à la commune d'Eyguians, n° 10343. — Le 18 mai 1955, un avis au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 7609) de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faire appliquer la législation et la réglementation du travail dans les hôtels, cafés, restaurants, notamment les décrets du 16 juin 1937 et du 31 décembre 1938 fixant la durée du travail dans les hôtels, cafés, restaurants et la loi du 25 février 1946 autorisant les inspecteurs du travail à interdire les heures supplémentaires en période de chômage, n° 10779. — Le 18 mai 1955, un avis au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de loi (n° 7276) de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à établir le montant du salaire devant servir de base au calcul des cotisations de sécurité sociale pour les employés des hôtels, cafés, restaurants, n° 10781. — Le 7 juillet 1955, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de loi (n° 9506) de M. Billoux et plusieurs de ses collègues tendant à accorder le bénéfice du billet collectif à 50 0/0 aux membres des organisations de jeunesse et

de plein air, n° 11143. — Le 5 août 1955, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à mettre à la disposition du département de l'Isère un premier crédit d'urgence de 50 millions de francs destinés à venir en aide aux victimes des orages de grêle qui se sont abattus sur plusieurs communes de la vallée du Rhône, ainsi que sur les cantons de Vinay et de Saint-Marcellin, n° 11468.

### Interventions :

Est entendu sur une question de M. Billat à M. le Ministre de la Défense nationale au sujet de l'application du régime de sécurité sociale aux militaires titulaires d'une pension de retraite [14 septembre 1951] (p. 7378). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils en 1952 ; TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME, Chap. 1180 : *Son amendement tendant à réduire les crédits pour pensions et retraites (personnel retraité des chemins de fer secondaires)* [15 novembre 1951] (p. 8086) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Son rappel au Règlement (Limitation du temps de parole)* [27 novembre 1951] (p. 8507) ; Chap. 704 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les tuberculeux pensionnés non hospitalisés* (p. 8522) ; *le retire* (ibid.) ; Chap. 4030 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour soins médicaux gratuits (Frais de séjour dans une maison de repos)* (p. 8550) ; AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE, Chap. 1130 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour la météorologie nationale (Ingénieurs de la météorologie)* [12 décembre 1951] (p. 9069, 9070) ; *le retire* (p. 9070) ; Chap. 1150 : *Amendement de M. Moynet tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'aviation légère et sportive (Détaxe de l'essence aviation)* (p. 9071 et suiv.) ; Chap. 4000 : *Son amendement tendant à réduire de 14 millions les crédits pour prestations obligatoires (Guerre d'Indochine)* (p. 9084) ; P. T. T., Chap. 1000 : *Amendement de M. Barthélemy tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'administration centrale (Principat des facteurs)* [23 décembre 1951] (p. 9663) ; Chap. 1060 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour le service des télécommunications (Principat des agents des*

*lignes)* (p. 9668) ; *Son amendement tendant à rétablir le crédit pour ce service (Suppressions d'emplois d'agents des lignes)* (p. 9668, 9669) ; Chap. 1110 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour indemnités spéciales (Indemnité de chaussures et bicyclettes)* (p. 9672) ; *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs le crédit de ce chapitre (Indemnité de repas)* (p. 9673) ; TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET TOURISME, amendé par le Conseil de la République, Chap. 1140 : *Amendement de M. Litalien tendant à reprendre le chiffre du Conseil de la République pour la Direction générale du tourisme (Inspecteur général)* [23 décembre 1951] (p. 9714) ; P. T. T., amendé par le Conseil de la République, Chap. 1120 : *Son amendement tendant à reprendre le chiffre du Conseil de la République pour indemnités éventuelles (Heures supplémentaires des receveurs et distributeurs)* [30 décembre 1951] (p. 10195) ; — du rapport sur les dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française en 1951 : *Discussion générale (Ses observations sur l'augmentation de l'indemnité parlementaire)* [13 décembre 1951] (p. 9121, 9122). — Dépose une demande d'interpellation sur la restitution totale de ses biens au journal *Le Petit Dauphinois* [25 janvier 1952] (p. 380). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif au développement des dépenses de fonctionnement des services civils en 1953 ; AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE, Etat A, Chap. 3122 : *Amendement de M. Benoit tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les indemnités du personnel de navigation aérienne (Indemnités d'insalubrité)* [13 novembre 1952] (p. 5068) ; POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES, Etat A, Chap. 1020 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour les bureaux mixtes (Principat des facteurs)* [14 novembre 1952] (p. 5138) ; Chap. 1110 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour indemnités spéciales (Achats de vélomoteurs)* [15 novembre 1952] (p. 5251, 5252, 5254) ; *Amendement de M. Benoit tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour indemnités spéciales* (p. 5252) ; *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour indemnités spéciales (Indemnité de responsabilité pécuniaire)* (p. 5252) ; Chap. 1120 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour indemnités*

éventuelles (Agents comptables des recettes) (p. 5254); le retire (ibid.); AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE, Chap. 3472 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'aviation légère et sportive (Détaxe de l'essence pour les aéroclubs)* (p. 5262, 5263); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Etat A, Chap. 3101 : *Attribution de la carte de déporté aux victimes du 11 novembre 1943* [2 décembre 1952] (p. 5901, 5902); *Amendement de M. Casanova tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'administration centrale (Manque de personnel au Ministère)* [20 décembre 1952] (p. 6685); *Demandes de la Commission concernant la revalorisation des pensions* (p. 6725); Chap. 4603 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les remboursements à la S. N. C. F. (Réductions sur les lignes d'autocar)* (p. 6731); — du projet de résolution relatif aux dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française : *Discussion générale (Ses observations sur les indemnités aux membres du Conseil de l'Europe)* [13 décembre 1952] (p. 6307). — Est entendu sur la fixation de la date de discussion d'une interpellation sur la recherche des enfants Finaly : *Ses observations sur l'émotion intense à Grenoble* [3 mars 1953] (p. 1547). — Dépose une demande d'interpellation : sur le rejet de dossiers relatifs à des demandes de cartes de déportés, internés de la Résistance [12 mai 1953] (p. 2638); — sur la remise au Gouvernement franquiste, par le préfet de l'Isère, d'un ouvrier espagnol, marié à une Française, et père de trois enfants [2 juillet 1953] (p. 3210); — sur le grave accident de chemin de fer de Serezin-du-Rhône et la sécurité des voyageurs [22 octobre 1953] (p. 4454). — Prend part à la discussion : d'un rapport sur les comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée de l'Union française et du Conseil Economique pour 1954 : *Discussion générale* [26 novembre 1953] (p. 5543); — du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères (Exercice 1954); P. T. T., Etat A, Chap. 1060 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour le personnel des télécommunications (Frais de transport des inspecteurs)* [7 décembre 1953] (p. 6224); Chap. 1110 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour indemnités spéciales (Indemnités de chaussures, de bicyclette et de responsabilité)* (p. 6230, 6233); Chap. 1120 : *Son amendement*

tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour indemnités éventuelles (Taux de l'indemnité de guichet) (p. 6234); TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME : *Son rappel au règlement (Insuffisance du temps de parole)* [12 décembre 1953] (p. 6558); Etat A, Chap. 3115 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les ouvriers des parcs et ateliers des Ponts et Chaussées (Insuffisance de leurs salaires)* (p. 6564, 6565); Chap. 3392 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour prestations facultatives (Service médico-social, colonies de vacances)* (p. 6568, 6569); Chap. 3461 : *Direction générale du tourisme (Organisation de vacances « Tourisme et Travail »)* (p. 6580); Chap. 4461 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour subventions aux associations de tourisme (Subvention à « Tourisme et Travail »)* (p. 6588); — du rapport sur les dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française pour 1954 : *Amendement de M. Bessac tendant à réduire de 188.100.000 francs les crédits de l'Assemblée Nationale (Suppression de la prime de Secrétariat de 25.000 francs par mois accordée aux Députés)* [10 décembre 1953] (p. 6444, 6445), [11 décembre 1953] (p. 6463); Art. 2 : *Son amendement tendant à réduire de 107.100.000 fr. les crédits pour l'Assemblée de l'Union française (Suppression de la prime de Secrétariat)* (p. 6465); — du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères pour l'exercice 1954; DÉFENSE NATIONALE ET FORCES ARMÉES : SECTION GUERRE, Etat A, Chap. 31-32 : *Son amendement (Abrogation du décret-loi du 30 septembre 1953 en ce qui vise la vente de l'établissement de Saint-Priest)* [19 mars 1954] (p. 1073); — du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DES P. T. T. pour l'exercice 1955; Etat A, Chap. 1000 : *Son amendement indicatif (Réforme des catégories)* [9 novembre 1954] (p. 4839); Chap. 1110 : *Son amendement indicatif (Gratuité du logement pour les receveurs)* (p. 4843); Etat A, Chap. 1020 : *Son amendement indicatif (Surclassement des centres et recettes des P. T. T.)* [10 novembre 1954] (p. 4873); *Son amendement indicatif (Modification du statut des inspecteurs)* (p. 4873); *Son amendement indicatif (Relèvement des indices des receveurs de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> classes)* (p. 4876); *Son amendement indicatif (Réforme des catégories)* (p. 4877); — du projet de loi relatif aux

dépenses du MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME (III. AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE), Etat A Chap. 43-91 : *Aide aux aéro-clubs, détaxation de l'essence* [17 novembre 1954] (p. 5156) ; — du projet de résolution et de la proposition de loi concernant l'ouverture d'un crédit supplémentaire pour les dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française pour 1954 : *Ses explications de vote* [7 décembre 1954] (p. 5917) ; — du projet de résolution relatif au règlement définitif des comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée de l'Union française et du Conseil économique pour 1952, en qualité de *Rapporteur* [7 décembre 1954] (p. 5919) ; — du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME pour 1955, I. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME : *Sa motion préjudicielle (Dotation du fonds routier)* [4 décembre 1954] (p. 5838) ; Etat A, Chap. 31-01 : *Tourisme* [9 décembre 1954] (p. 5982, 5983) ; Chap. 31-15 : *Ponts et chaussées, ouvriers permanents des parcs et ateliers* (p. 6003) ; Chap. 44-61 : *Son amendement indicatif (Insuffisance des subventions accordées aux organismes de tourisme populaire)* [11 décembre 1954] (p. 6144) ; Etat B, Chap. 53-30 : *Réparation du pont reliant Grenoble à Fontaine sur le Drac* [14 décembre 1954] (p. 6347) ; Etat A, Chap. 45-44 : *Son amendement indicatif (Billet collectif à 50 0/0)* [18 décembre 1954] (p. 6572) ; — du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE pour 1955, Etat A, Chap. 46-04 : *Indemnité « de perte de biens » aux combattants de la Résistance* [10 mars 1955] (p. 1288) ; Chap. 46-27 : *Soins médicaux gratuits* [11 mars 1955] (p. 1329, 1330) ; *Remboursement des spécialités pharmaceutiques* (p. 1331) ; — en seconde délibération, du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DES P.T.T. pour 1955, Etat A, Chap. 11-20 : *Son amendement indicatif (Indemnités pour heures de nuit)* [15 mars 1955] (p. 1457) ; *Son amendement indicatif (Indemnités de chaussures, de bicyclette et d'entretien de bicyclette)* (p. 1457) ; Etat C, Chap. 53-22 : *Son amendement indicatif (Compressions de personnel et réseau téléphonique de Grenoble)* (p. 1465) ; de ce projet de loi en deuxième lecture, Etat A. Chap. 1060 : *Son amendement indicatif (Agent des tours hert-*

*ziennes*) [12 mai 1955] (p. 2730, 2731) ; *le retire* (p. 2731).

**DUMAS (M. Joseph)**, *Député de la Seine* (6<sup>e</sup> secteur) (M.R.P.).

*Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5902). = Est élu Vice-Président de la Commission des territoires d'outre-mer [23 mars 1955] (F. n° 514). — Est nommé membre : de la Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions [17 juillet 1951] (F. n° 5) ; de la Commission des territoires d'outre-mer [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482) ; titulaire du Conseil supérieur de la France d'outre-mer [17 février 1953] (F. n° 231) ; de la Commission d'enquête chargée de vérifier les modalités d'application du Code du travail dans les territoires d'outre-mer et les territoires associés [12 février 1954] (F. n° 347) ; Président de cette Commission [18 février 1954] (F. n° 349).

#### Dépôts :

Le 21 septembre 1951, une proposition de loi sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les territoires et territoires associés relevant du Ministère de la France d'outre-mer, n° 1200. — Le 5 décembre 1951, une proposition de loi étendant aux travailleurs marocains et tunisiens en France le bénéfice des allocations familiales pour leurs familles demeurées au Maroc et en Tunisie, n° 1845. — Le 6 décembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour apporter une aide efficace aux agriculteurs de l'Est constantinois dont les récoltes de céréales ont été totalement anéanties, n° 1866. — Le 13 décembre 1951, un rapport au nom de la Commission des territoires d'outre-mer sur la résolution (n° 1883) adoptée par le Conseil de la République demandant à l'Assemblée Nationale une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour for-